

le

# Pennois

N° 278 | MARS | 2023



DÉVELOPPEMENT DURABLE

# Économisons l'énergie !

**SOS Médecins**  
(plateforme générale)  
3624 (0.12€/min.)

**SAMU**  
15

**Urgences médicales de l'hôpital Nord**

Pour joindre un service d'urgence de l'hôpital Nord, urgences adultes, urgences enfants, urgences gynécologiques, urgences ophtalmologiques,

un seul numéro  
04 91 96 44 44

**Urgence dentaire**

Les dimanches et jours fériés, trouvez le dentiste de garde près de chez vous au : 0 892 566 766

**Médecins de garde**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021, il n'y a plus de médecins de garde les samedis, dimanches et jours fériés. Il vous est donc conseillé de vous rendre à

**La permanence médicale des Pennes-Mirabeau ouverte 7j/7 de 9h à 22h**

166, avenue de Plan de Campagne

04 65 29 03 90

**Autres permanences médicales ouvertes 7j/7 de 9h à 22h**

**Centre Médical de Vitrolles**  
32, avenue Padovani  
13127 Vitrolles  
09 58 15 22 47

**Centre Médical GMédec**  
930, avenue d'Arménie  
Centre commercial La Plaine  
13120 Gardanne  
04 42 50 60 15

**Pharmacie de garde**

Les dimanches et jours fériés, trouvez la pharmacie de garde près de chez vous (recherche par code postal) grâce au «RésoGardes»

www.3237.fr  
ou par téléphone  
3237  
(accessible 24h/24h)

**La pharmacie de Plan de Campagne est ouverte tous les dimanches de 9h à 13h**

CC Barnéoud  
Les Pennes-Mirabeau  
04 42 02 64 16

**Don du sang**  
15h - 19h30

**MARDI 14 MARS**  
Salle Tino Rossi

**MARDI 11 AVRIL**  
Salle du Conseil municipal,  
Hôtel de Ville

Contact : 13170adsb@gmail.com  
Passe sanitaire non exigé

**Urgences**

**Police municipale**  
04 91 67 17 17

**Police nationale**  
04 84 35 39 20

**Commissariat de Vitrolles**  
04 42 10 88 20

**Pompiers**  
04 42 15 53 85

**Ambulances**

**Bleu marine Ambulances**  
04 42 90 99 99

**Ambulances Horizon**  
04 91 09 97 29

**Ambulances Vitrolles**  
04 42 78 78 48

**Ambulances Inter Urgence**  
04 91 65 11 11

**Clinique vétérinaire**

La clinique vétérinaire Mirabeau est ouverte le samedi de 8h à 19h.

1234, quartier du Tunnel,  
D113, Les Pennes-Mirabeau  
04 42 02 57 00

Pour les nuits et le dimanche, contacter le 08 99 700 425



**Économie d'énergie : passer à la vitesse supérieure !**

Je ne vous apprendrai rien en vous disant que notre monde fait face à des défis énergétiques de plus en plus prégnants. Réduire la consommation d'énergie est plus qu'une nécessité, c'est devenu une obligation que nous nous imposons ici depuis plusieurs années. Notre engagement dans la démarche «Agenda 21» dès 2009, en est l'exemple le plus marquant. D'ailleurs, quelques années après son lancement, nous obtenions de la part de l'État le label «Agenda 21 local France». Le ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie –Philippe Martin– saluait alors «l'engagement de notre territoire ainsi que sa contribution à la transition écologique». Et pour ne citer que deux exemples illustrant notre volonté, je pourrais parler de notre travail mené sur l'éclairage public ou les choix que nous avons faits pour l'Idéethèque, ce bâtiment ayant d'ailleurs obtenu le Label or «Bâtiment durable méditerranéen».

Dans ce domaine de l'énergie, à l'échelle planétaire, la situation ne s'est pas améliorée. Elle s'est même aggravée avec la guerre en Ukraine et ses lourdes conséquences sur les finances des collectivités qui ne bénéficient pas de bouclier tarifaire. Aux Pennes-Mirabeau, entre 2021 et 2023, on s'attend à une hausse de 244% de la facture d'électricité ! Il faut donc passer à la vitesse supérieure en termes d'économie, tout en continuant à travailler sur des projets innovants. C'est pour cette raison que nous avons pris la décision d'opter pour une extinction nocturne entre minuit et 5h du matin, une décision efficace et qui ne devrait pas trop

vous impacter. Il faut quand même rappeler que l'éclairage public est avant tout destiné aux piétons ; les véhicules ayant leur propre éclairage. C'est pourquoi, nous avons privilégié ces horaires au moment où les déplacements à pied sont limités voire inexistantes.

Quant aux projets innovants –nous vous en présentons deux dans ce numéro du Pennois–, leurs conséquences en termes d'économie d'énergie et de développement durable vont être déterminantes. Celui de la ferme solaire avec l'utilisation de panneaux photovoltaïques devrait permettre d'éviter la production de plus de 350 tonnes de CO<sub>2</sub> par an. Ce n'est pas rien ! Par ailleurs, dans les écoles, une première phase de travaux menée sur le groupe scolaire de la Renardière a permis de constater une baisse de consommation électrique de près de 10000kWh, si on compare la consommation de décembre 2021 à celle de décembre 2022. Et ce n'est qu'un début !

Pour terminer cet éditorial, je tiens à remercier les nombreux Pennois vigilants en matière d'économies d'énergie. Chaque action individuelle a un impact sur notre environnement. Ensemble, continuons de créer une ville durable pour nos enfants et petits-enfants.

Michel Amiel  
Maire des Pennes-Mirabeau

**SOMMAIRE**

Édito | page 3

Ça s'est passé | pages 4/5

Vie locale | pages 6/7

Dans ma ville | pages 8/9

Société | page 10

À la Une | pages 11/13

Portrait | pages 14/15

Sport | pages 16/17

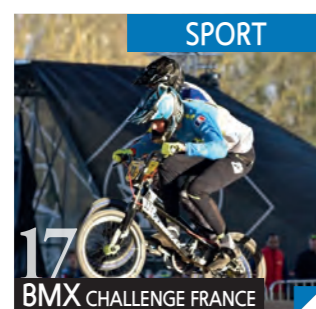
Sortir | pages 18/21

Opinions | page 22

Pratique | page 23

**«Le Pennois»**

Reproduction partielle ou totale, autorisée avec mention de l'origine.  
Direction de la publication Michel Amiel.  
Rédaction Jean-Jacques Adjedj, Célia Netter, Axelle Cecchi.  
Maquette, mise en page, graphisme Flavie de Saporta.  
Photos Ludovic D. Rodriguez-Pascal.  
Suivi distribution Service communication.  
Contact rédaction communication@vlpm.com  
Impression Imprimerie Print Concept, Traverse de la Bourgade,  
13400 Aubagne. 04 91 19 12 10  
Tirage à 9000 exemplaires distribués aux particuliers et aux entreprises de la commune.  
Dépôt légal mai 2005.





Spectacle «Emile Zola : Non à l'erreur judiciaire»  
10 février - Auditorium de l'Idéethèque



Conférence «Les animaux et la justice»  
28 janvier - Salle du Conseil, hôtel de ville



Conférence «Artsakh»  
27 janvier  
Salle du Conseil,  
hôtel de ville



La Ville remercie les éco-délégués 2021-2022 du label E3D - 7 février - Salle du Conseil, hôtel de ville



Concert-lectures «Jazz in Love» - 2 février - Auditorium de l'Idéethèque



Remise des cartes 2023 aux «Nourrisseurs de chats libres»  
9 février - Salle du Conseil, hôtel de ville



Spectacle jeunesse «Princess Miranda» - 8 février - Salle Tino Rossi



Cérémonie des vœux aux entreprises, artisans et commerçants  
31 janvier - Salle du Conseil, hôtel de ville



Nocture de l'ID Geek - 11 février - Idéethèque



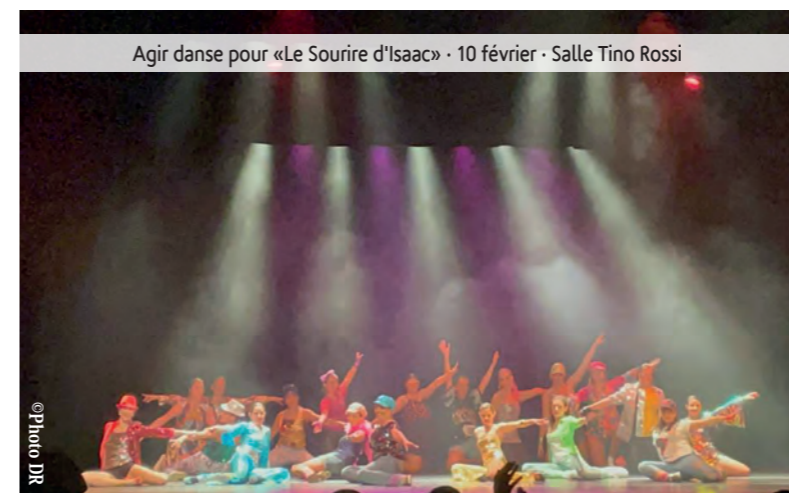
Sensibilisation à la sécurité routière pour les élèves de CM1 et CM2 - 7 février - Écoles de la commune



Conférence «Le portrait du cerveau amoureux»  
7 février - Auditorium de l'Idéethèque



Hommage au pompier Capitaine de corvette Paul Brutus - 14 février - Jas de Rhodés



Agir danse pour «Le Sourire d'Isaac» - 10 février - Salle Tino Rossi



Célébration des 40 ans de l'Amicale des Pennes-Mirabeau  
4 février - Salle Tino Rossi



## Conseillère en immobilier

Reconversion réussie pour Hélène Pasquini, qui après plus de dix ans dans la vente, est devenue conseillère en immobilier. «Ce monde m'a toujours attirée, notamment depuis les émissions télé sur ce sujet», explique cette Pennoise. Son rôle : accompagner ses clients dans leur projet de vente ou d'achat de biens immobiliers. «Je veux casser l'image de "requin" que nous pouvons avoir», souligne-t-elle. «L'honnêteté est primordiale selon moi et je veux garantir la satisfaction de ma clientèle». Indépendante, elle est rattachée au groupe Keller Williams Cezanne et travaille en collaboration avec tous ses agents : «De fait, je ne suis pas limitée à un secteur et je peux même m'occuper de biens à l'étranger». Elle ne délaisse évidemment pas Les Pennes-Mirabeau, où elle réside depuis seize ans. «Il s'agit d'un secteur très demandé car notre commune est particulièrement bien située».

KW Cezanne  
Tél. 07 66 53 11 79,  
Email : helene.pasquini@kwfrance.com



## Pizzeria

Pizza Rémy reprend du service et change de propriétaires ! «Beaucoup de Pennois sont contents de retrouver cette enseigne qui propose des pizzas à emporter ou livrées à domicile», déclarent Tony Laubie et Florian Pettinicchio, deux amis associés, qui en sont les nouveaux gérants. Leur vocation est un héritage familial : «J'ai toujours travaillé dans la restauration avec mon père», raconte Tony Laubie. Quant à Florian Pettinicchio, «c'est ma grand-mère qui m'a donné le goût de la cuisine».

Et s'ils ont exercé d'abord dans des domaines différents, le premier en tant que chauffeur-livreur et le second dans la mécanique industrielle, leur envie commune de se lancer dans la restauration les a donc amenés à reprendre cette pizzeria à la Gavotte. «Il y a un côté décontracté et familial très sympa dans la pizza, qui reste un produit de qualité. Et c'est cela qui nous plaît», expliquent les associés qui ont fait le choix d'une petite carte afin de garantir des ingrédients frais.

Pizza Rémy  
112 avenue François Mitterrand  
Tél. 04 91 69 24 06



## MUSIQUE

# Le nouvel album de Martine Malory



*J'ai rendez-vous*, tel est le titre du dernier album de la chanteuse pennoise Martine Malory. Un rendez-vous avec de belles mélodies et de beaux sentiments.

Plus d'un an de travail, la collaboration de paroliers et de musiciens de talent, le dernier album de Martine Malory était très attendu. Et le résultat est à la hauteur de l'engagement de l'artiste pennoise qui a donné sa voix et son cœur pour cet opus de douze titres qui, comme elle le dit elle-même, est «une ode à l'amour». L'amour naissant avec le titre éponyme «J'ai rendez-vous», l'amour d'une mère avec «Si tu pars ce soir» ou encore l'amour d'un enfant se réfugiant dans les bras de sa poupée avec «Soldat Katiana»... «Les chansons de cet album révèlent un univers de sentiments profonds et d'espérance. C'est important pour moi», confie Martine Malory. Des sentiments en phase avec la personnalité de cette artiste dont l'implication solidaire n'a jamais été une posture. Elle était par exemple présente sur la scène de la salle Tino Rossi lors d'Octobre rose ; elle s'est également souvent engagée en faveur d'associations d'aides aux plus démunis, en soutien à l'enfance... Et ce nouvel album s'inscrit pleinement dans cette démarche solidaire puisqu'elle a décidé d'offrir l'intégralité de ses droits d'artiste à l'association PKD Polykystose France qui lutte contre les pathologies génétiques hépatiques et rénales.

### Des artistes talentueux

Ambitieuse et perfectionniste, souhaitant proposer au public le plus bel album possible, Martine Malory a fait appel à plusieurs auteurs et compositeurs de renom parmi lesquels Jacques Roure (parolier pour Serge Reggiani, Alice Dona, Michèle Torr, Lio...), Bernard Di Domenico qui a travaillé entre autres avec Patrick Fiori et Julie Zenatti. On peut citer également Arnaud Bassecourt, Christophe Marie, Jimmy Curt, Denis Caillol. L'album a été enregistré dans les studios du compositeur et arrangeur Jean-Paul Bondyfalat, mixé par Nicolas Garin puis masterisé à Londres. Dans cette liste de collaborateurs de talent, la Pennoise n'oublie pas son mari Romain : «Il a été très important dans la belle aventure de ce nouvel album dont il est le co-producteur. On a choisi les chansons ensemble et surtout on y a mis tout notre amour». On y revient toujours.

En savoir plus : [www.martinemalory.fr](http://www.martinemalory.fr)



## RESTAURANTS SCOLAIRES

# Des parents à la table des enfants

En décembre et janvier derniers se sont déroulés les traditionnels repas avec les parents d'élèves délégués dans les différents restaurants scolaires de la commune, en présence de Sophie Chave (adjointe au maire déléguée à l'Éducation, la Restauration et au Temps périscolaire), Julien Dardennes (conseiller municipal délégué à la Restauration) et de l'équipe du service de Restauration municipale. «Il s'agit de rendez-vous annuels auxquels nous tenons beaucoup», indique Sophie Chave, «car les parents peuvent poser toutes les questions qu'ils souhaitent et appréhender en direct l'organisation de cette pause méridienne à laquelle nous accordons une très grande importance».

Faut-il le rappeler ? Aux Pennes-Mirabeau, les menus sont confectionnés par une diététicienne professionnelle puis cuisinés sur place à partir, la plupart du temps, de produits frais, de saison et provenant de notre région. Une qualité à laquelle les parents délégués ont rappelé tout leur attachement. Certains d'entre eux ont d'ailleurs confié s'inspirer parfois des menus des cantines ! Bref, des rencontres conviviales et utiles car, comme le souligne Julien Dardennes, «en leur dévoilant l'envers du décor, ces parents délégués deviennent des relais pouvant répondre tout au long de l'année aux éventuelles interrogations des autres parents sur la restauration scolaire aux Pennes-Mirabeau».

## SANTÉ

# Café Dys et conférence sur la dysclaculie

Après avoir consacré une première rencontre aux troubles Dys en janvier dernier, l'association Dyspraxie France Dys13 (DFD13) - agréée par le Ministère de l'Éducation Nationale et reconnue d'intérêt général - et ses bénévoles accueilleront les familles pour échanger de manière informelle autour d'un café. Si vous avez des questions sur les troubles Dys, que vous pensez que votre enfant pourrait être concerné, n'hésitez pas à venir échanger et obtenir des informations utiles.

Autre rendez-vous, l'association organisera en avril une conférence sur la dyscalculie. Céline Commeiras, orthophoniste, apportera un éclairage sur ce trouble d'apprentissage des mathématiques d'origine neurodéveloppemental. Les enfants souffrant de dyscalculie peuvent être soutenus par une prise en charge adaptée.

Vendredi 14 avril à 17h30  
Salle Tino Rossi  
Sur réservation : 04 91 67 16 10

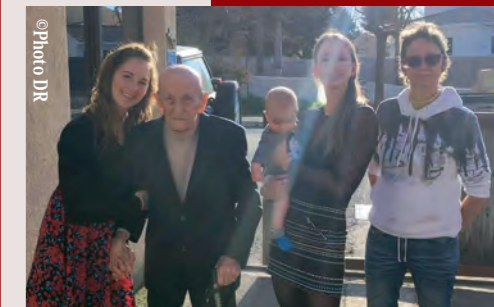
Mercredi 29 mars de 14h à 17h  
Idéethèque (salle ID 4)  
Tout public  
Réservation : [luce.nocera@orange.fr](mailto:luce.nocera@orange.fr)  
Renseignements : 04 91 67 16 18



# Commémoration du 19 mars 1962

La loi du 6 décembre 2012 a institué le 19 mars «Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc». Cette commémoration renvoie à l'application du cessez-le-feu signé à Evian la veille, le 18 mars 1962 entre la France

et les représentants du gouvernement provisoire algérien et qui mit fin à huit ans de guerre. Aux Pennes-Mirabeau, cette cérémonie du souvenir aura lieu à 9h au cimetière des Cadeneaux, puis à 9h30 devant la stèle du square du 19 mars 1962, près du parking Tino Rossi.



## Joyeux anniversaire Gaby!

Mercredi 15 février, Gaby Teyssier fêtait son centième anniversaire dans sa maison du quartier du Repos. Ayant toujours vécu aux Pennes-Mirabeau, il serait l'homme le plus âgé de la commune et le seul centenaire masculin à encore habiter chez lui. Sans parler de son goût pour les sorties, comme au restaurant où il se rend en couple et entre amis tous les mercredis. Alors, ne soyez pas étonnés si vous le croisez chevauchant son scooter électrique PMR pour s'y rendre ! Gaby est toujours partant, qu'il aille au Futuroscope, ou déambule sur la Costa Brava comme l'an dernier, et toujours à scooter. Pour l'accompagner dans l'aventure, Aude, son épouse depuis 30 ans et de 45 ans sa cadette, l'encourage au quotidien à maintenir son autonomie. Le visage barré d'un large sourire, l'ancien boulanger des Pennes, père de deux filles et désormais grand-père d'un petit Tristan, coule, c'est sûr, des jours bien heureux.



## Joyeux anniversaire Simone!

Le 1<sup>er</sup> janvier 2023, Simone Reynouard fêtait ses 100 ans ! «Je suis née à La Belle-de-Mai puis je suis venue vivre aux Pennes-Mirabeau en 1975 et je n'en suis plus partie !», raconte celle que ses proches qualifient de battante. Car en 100 ans de vie, la Pennoise a connu la Seconde Guerre mondiale et a surmonté la maladie à plusieurs reprises, dont un cancer. Simone Reynouard a eu deux enfants, trois petits-enfants et autant d'arrière-petits-enfants. Aujourd'hui, sa fille Jocelyne Reynouard et son ex-belle fille Carmeline Mazza, dont elle est restée proche, prennent soin de cette centenaire exceptionnelle qui, depuis le décès de son compagnon en 2005, vit seule chez elle. «Je lui porte ses repas et tous les lundis, je viens la coiffer car elle est toujours très coquette», raconte Carmeline Mazza. À cette occasion, elles prennent une photo chaque semaine qu'elles partagent avec la famille. Sa belle-fille assure : «Elle est bien entourée et chouchoutée !».



### LA RENARDIÈRE

Dans la continuité des travaux menés en juillet 2022 afin d'améliorer le réseau pluvial, le fossé du chemin des Pinchinades a été élargi et un merlon a été créé pour limiter les risques de débordement.



### LA VOILERIE

Une rampe d'accès à la salle Simone Dartigues a été créée, ainsi que des places de parking PMR.



### LE REPOS

Une clôture a été mise en place entre l'impasse du Repos et le terrain de pétanque (1) sur lequel ont été installés quatre nouveaux bancs (2).



CONTACT  
Services Techniques  
de la Ville des Pennes-Mirabeau :  
04 91 67 17 71

### PARKING CH FERME

Grâce à la mise en place de plots en béton, un chemin piétonnier sécurisé a été réalisé sur le parking haut du chemin de la Ferme.



### HÔTEL DE VILLE

La rampe pour les personnes à mobilité réduite et les poussettes a été refaite (1). Par ailleurs, des arbres ont été plantés (2), des bancs posés (3) et une fontaine installée (4).

### PARC SAINT-DOMINIQUE

Un nouveau sanitaire a été installé dans le parc Saint-Dominique des Cadeneaux. Il est accessible gratuitement.



### CENDRIERS

Deux «cendriers de sondage» ont été installés dans notre commune : un avenue Victor Hugo au cœur du village des Pennes (1) et un autre place Victorin Isnard à La Gavotte (2). Une façon originale et ludique de participer à la réduction du nombre de mégots jetés par terre.



### TUNNEL

Des travaux de sécurisation du tunnel du village ont été menés.



# L'opération façades se poursuit

Deux familles pennoises ont franchi le pas et ne le regrettent pas du tout ! La preuve en photos ci-contre. Celles-ci ont effectivement fait le choix de rénover la façade de leur logement, en bénéficiant de conseils et d'une aide financière. En effet, dans le cadre de la requalification du village et dans le but de valoriser le patrimoine bâti de ce secteur, la municipalité a mis en place, en partenariat avec le Conseil départemental, une campagne d'aide au ravalement des façades, subventionnée à hauteur de 70% du montant des travaux éligibles. Avec en plus un accompagnement personnalisé et gratuit proposé par des experts du Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) des Bouches-du-Rhône. En 2023, ce soutien à l'embellissement des façades du village des Pennes se poursuit. Vous êtes tentés ? La première étape est toute simple : il suffit de vous rapprocher du Service de l'Aménagement du territoire et de la politique de l'habitat qui vous fournira toutes les informations utiles et les démarches à suivre. Alors, à qui le tour ?



Contact :  
Service de l'Aménagement du territoire  
et de la politique de l'habitat  
Tél. 04 91 67 17 00

## SÉCURITÉ

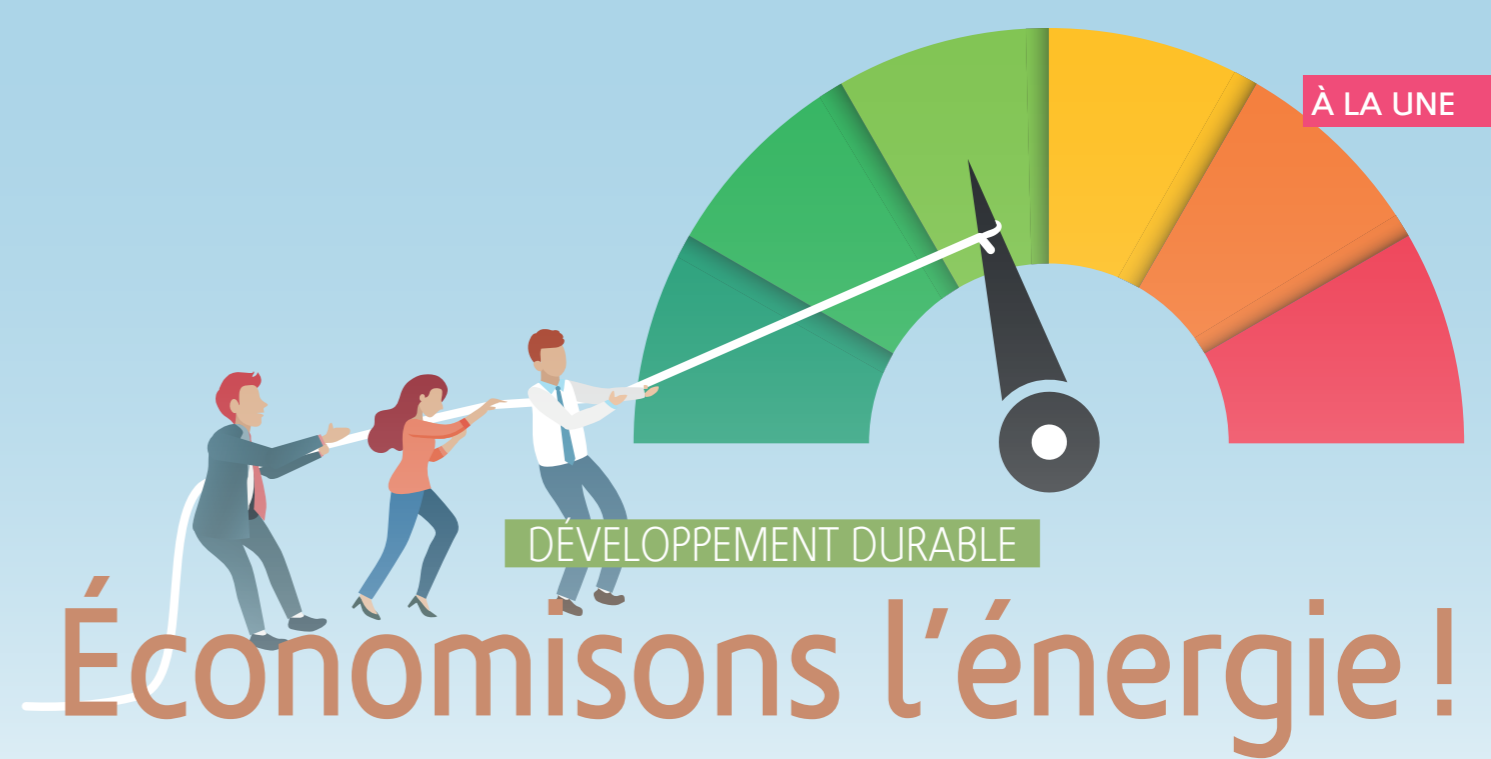
### Partenariat entre la Ville et le SDIS 13

« Cette signature est une avancée majeure en matière de sécurité, de prévention et de protection civile dont nous ne pouvons que nous féliciter ». Michel Amiel était plus que satisfait lors de la récente signature de la toute première convention de collaboration entre un service de Police Municipale du département, en l'occurrence le Centre de Supervision Urbain (CSU) des Pennes-Mirabeau, et le Service Départemental d'Incendie et de Secours des Bouches-du-Rhône (SDIS13), représenté lors de cet événement par son président Richard Maillé.

Cette convention définit la mise à disposition des sapeurs-pompiers, via le CSU, des flux vidéos sur le territoire des Pennes-Mirabeau. Leur exploitation permet au SDIS 13 d'appréhender plus directement la réalité du terrain, en situation de risque, de crise ou d'urgence. Les services de secours peuvent ainsi agir encore plus rapidement et efficacement notamment en dimensionnant et adaptant, autant en qualité qu'en quantité, l'engagement opérationnel des moyens.



Michel Amiel et Richard Maillé



Face aux urgences écologiques et budgétaires, économiser l'énergie est devenu vital. La Ville des Pennes-Mirabeau donne l'exemple à travers plusieurs initiatives. Zoom sur trois d'entre elles.

1.

### EXTINCTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC Une solution simple et efficace

Depuis ce mois de mars, l'éclairage de nos rues est coupé de minuit à 5h00 du matin. Un choix mûrement réfléchi par la municipalité car il n'est pas facile de changer des habitudes, en particulier quand on enlève un certain confort. Mais face à la crise énergétique, cette solution semblait la plus logique en termes de développement durable et d'économie. En effet, les collectivités, à la différence des particuliers, ne bénéficiant pas de bouclier tarifaire, « la facture d'électricité augmente de façon exponentielle », comme l'indique Jean-Philippe Musso, adjoint au maire délégué aux Finances. Les chiffres sont clairs : on est passé de 638 000€ en 2021 à 1,18 millions en 2022 et on devrait atteindre près de 2,2 millions en 2023. Et encore, nous bénéficions d'un éclairage public très performant, équipé actuellement à 49% de lampes LED, l'objectif étant de remplacer sur les deux années à venir la totalité des luminaires de la commune. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si ici le coût de l'éclairage public revient à 7€ par an et par habitant, contre 8,5€ au niveau national et 13€ au niveau métropolitain (cf. *Le Pennois* de décembre 2022).

#### Un bénéfice multiple

L'extinction nocturne va permettre une économie estimée à 180 000€, mais les vertus de cette opération sont à chercher également du côté de la biodiversité. En effet, la lumière artificielle modifie le comportement des espèces, qu'elles soient attirées ou au contraire qu'elles fuient cette lumière. Celle-ci est d'ailleurs la deuxième cause de mortalité des insectes après les pesticides. Alors qu'en revanche, l'extinction participe au respect du rythme jour/nuit qui

permet aux espèces de régénérer leur organisme, sachant que plus de 60% des invertébrés ont une activité en partie ou exclusivement nocturne. Enfin, cerise sur le gâteau et particulièrement agréable : sans la pollution lumineuse, les étoiles sont bien plus visibles !

#### Et la sécurité ?

Pour autant, nul ne niera le confort visuel qu'apporte l'éclairage public en pleine nuit et le sentiment de sécurité qu'il peut générer. Mais qu'en est-il dans les faits ? Sur le plan routier, des études montrent que les conducteurs seraient plus attentifs quand l'éclairage est sobre, voire éteint ; la majorité des accidents mortels restant imputables à d'autres facteurs : vitesse, fatigue, alcool, utilisation du portable...

Concernant les vols et cambriolages, la très grande majorité d'entre eux (environ 80%) ont lieu dans la journée. Tout simplement parce que les voleurs ont besoin de lumière pour commettre leurs délits ! Dans le noir, ils sont paradoxalement plus visibles, étant empêchés de circuler feux éteints ou contraints d'utiliser des lampes torches. D'ailleurs, les chiffres recensés par les compagnies d'assurance et la gendarmerie montrent que la quasi-totalité des délits nocturnes aurait lieu dans des rues parfaitement éclairées. On peut ajouter enfin que l'extinction évite aussi les attroupements sur la voie publique au-delà d'une certaine heure. « *Quoi qu'il en soit, cette initiative sera évidemment évaluée dans les mois à venir et nous l'adapterons s'il le faut* », conclut Vincent Leuca, conseiller municipal délégué à l'Éclairage public.



2.

## BÂTIMENTS COMMUNAUX L'exemple des écoles

La recherche d'une réduction de la consommation énergétique dans les bâtiments communaux d'activités et de services n'est pas un effet de mode aux Pennes-Mirabeau. La preuve, de nombreux audits ont déjà été lancés par le passé à ce sujet. L'état actuel du bâti, de la consommation énergétique et l'ensemble des travaux à réaliser, ont ainsi pu être définis au sujet des groupes scolaires. «Grâce à ces audits, nous pouvons établir un plan d'actions chiffré avec en ligne de mire, des économies d'énergie et donc budgétaires pour la Ville», indique Monique Slissa, adjointe au maire déléguée au Développement durable et à la Transition écologique.

### Des travaux programmés

Les travaux qui devront être conduits à terme dans les écoles se listent en plusieurs catégories. Ils concernent en premier lieu l'isolation des planchers, façades et plafonds. Par ailleurs, l'éclairage au néon sera systématiquement

remplacé par un éclairage LED moins énergivore. Les chaudières seront changées contre des systèmes de chauffage adaptés définis par les études énergétiques prenant en compte l'ensoleillement, l'usage, le type et la base de construction du bâtiment, ainsi que la ventilation. Les toitures seront éclaircies pour réfracter la chaleur grâce au passage d'un produit spécifique, des volets roulants seront posés, munis d'un dispositif de lames orientables à 45° programmé pour s'ouvrir et se fermer selon le degré d'ensoleillement, permettant ainsi d'obtenir une ventilation naturelle sans recours à la climatisation. Associés à ce dispositif, des ventilateurs fixés au plafond des salles de classes diminueront la sensation de chaleur. Enfin, aux abords des bâtiments, dans la cour, les revêtements sombres ou en goudron seront remplacés par des revêtements clairs et naturels. Grâce au recours au gazon et à la végétation, on pourra aussi espérer une baisse de 5° de la température.

Une première phase de réalisation de travaux menée dans le groupe scolaire de la Renardière (isolation thermique et phonique, éclairage LED, ventilateurs de plafond, volets roulants à lames orientables) a permis de constater une baisse de la consommation électrique passant de 23 500 kWh en décembre 2021 à 14 000 kWh en décembre 2022.

### Une auto-consommation collective

Dans le cadre d'une réflexion globale visant à économiser l'énergie dans les bâtiments municipaux, le recours au photovoltaïque est actuellement étudié afin de créer un système d'auto-consommation collective. «À l'intérieur d'un périmètre d'un kilomètre de rayon comprenant plusieurs bâtiments, l'un d'entre eux - le bâtiment mère - sera équipé de panneaux photovoltaïques de façon à générer un volume défini d'énergie solaire. Celui-ci pourra être ensuite injecté dans tel ou tel bâtiment du périmètre et le surplus redistribué ailleurs», précise Julia Cailac, chargée des opérations d'investissements du patrimoine bâti auprès des Services techniques municipaux. L'autonomie énergétique est en route.

3.

## PHOTOVOLTAÏQUE Une ferme solaire aux Pennes-Mirabeau

«**B**ien avant le contexte de crise énergétique que nous vivons, la Ville s'était déjà lancée dans un projet d'aménagement de ferme solaire. Nous sommes donc en phase avec les objectifs de l'État qui encourage le développement des énergies renouvelables». Stéphanie Meskens, directrice du Service de l'aménagement du territoire, entérine la volonté municipale de se tourner vers l'avenir en termes d'équipements durables. Et en particulier pour produire de l'électricité, grâce à la création prochaine d'une ferme solaire au Jas de Rhôdes.

En effet, a contrario des énergies fossiles que représentent le charbon, le pétrole ou le gaz, les énergies renouvelables alimentées par le soleil, le vent, les marées... déterminent l'avenir, en ne générant pas ou peu de déchets, ni d'émissions polluantes. D'ici 2030, l'État s'est d'ailleurs fixé un objectif de 33% d'énergies renouvelables, celles-ci devront notamment produire 40% de l'électricité, ce qui constitue un élément déterminant dans la prise de décision de créer cette nouvelle infrastructure aux Pennes-Mirabeau.

### Un lieu adapté

Afin de pouvoir capter l'énergie du soleil grâce à des panneaux photovoltaïques, effectuer sa transformation en courant continu, puis alternatif, et alimenter ensuite les habitations via le réseau de distribution local (Enedis), il fallait trouver un lieu propice. Correspondant parfaitement à l'équation, c'est un terrain de la Grande Colle, situé derrière la piscine du Jas de Rhodes, qui a été choisi. En effet, victime du terrible incendie d'août 2016, cet espace de 11,7 hectares est vierge de tout arbre et ne nécessite par conséquent aucun abattage.

Le secteur géographique trouvé, restait à déterminer le ou les acteurs du projet de création. Ainsi, le 11 janvier 2022, un Appel

à Manifestation d'Intérêt (AMI) a été lancé en partenariat avec la Métropole Aix-Marseille-Provence. Trois mois plus tard, le 25 mars 2022, la réception des dossiers se terminait. Le dépouillement des candidatures, évaluées selon des critères techniques, économiques et relatifs à la participation citoyenne, a permis de désigner trois entreprises pour mener à bien ce projet : CVE, accompagnée par l'entreprise pennoise Lumiasol, prendra en charge le développement, l'installation et l'exploitation du parc, tandis qu'Énergie Partagée s'occupera de la participation de la collectivité et des citoyens au financement du projet. «L'ambition affichée du projet est de parvenir à générer 12,3GWh d'électricité, ce qui équivaut à couvrir les besoins de 5 400 habitants durant une année et permet dans le même temps d'éviter la production de 360 tonnes de CO<sub>2</sub> par an», indique Jean-Marc Léonetti, premier adjoint au maire.

### En plusieurs temps

Répondant à un planning précis, le projet d'aménagement photovoltaïque se déroulera en plusieurs phases dont la première - «études 4 saisons»-, vient de débuter. Celle-ci permettra, grâce à plusieurs relevés mensuels, d'évaluer la faune et la flore terrestres, l'avifaune, les chiroptères... D'autres études seront menées

afin de pouvoir déterminer l'impact paysager et environnemental ; on procédera également à des études hydrauliques.

Suite à cette première phase, le permis de construire sera déposé nécessitant un délai d'instruction de neuf mois au minimum. Enfin, avant de pouvoir entamer les travaux, plusieurs étapes interviendront telles que le raccordement au réseau, le choix des entreprises, la livraison des matériaux, etc.

En ce moment débute la première phase du processus de concertation menée par Énergie Partagée durant laquelle Alice Alessandri, chargée de la concertation, ira à la rencontre des riverains pour recueillir leurs remarques. Lors de la seconde phase suivant ce diagnostic de territoire, des rendez-vous d'information et des ateliers participatifs seront organisés pour la population. «Intérêt pour le projet, avis, questions... tout ce qui animera les habitants sera au centre du débat et pourra servir de base aux futures propositions comme la prise d'investissement par les Pennois», souligne Alice Alessandri. Un sujet qui sera abordé dans un prochain numéro du Pennois.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Alice Alessandri (Énergie Partagée) au 06 47 66 29 75 ou par mail, [alice.alessandri@energie-partagee.org](mailto:alice.alessandri@energie-partagee.org)

Travaux d'isolation thermique de l'école de La Renardière.



Vue aérienne d'une ferme photovoltaïque (Brouville, en Meurthe-et-Moselle).



« Nous ne sommes que de passage sur terre ; si c'est pour être égoïste, ça ne vaut pas le coup! »

## Odette Tamisier

# Le goût des autres

19 200€. Tel est le très beau montant des dons collectés sur notre commune lors du dernier Téléthon. Un chiffre significatif en cette année 2022 durant laquelle Les Pennes-Mirabeau était «Ville Phare Téléthon» du Pays d'Aix et Salonais.

Un grand merci aux Pennois pour leur générosité et un remerciement particulier à celle qui a chapeauté cet évènement : Odette Tamisier.

La reconnaissance est le premier sentiment qui habite Odette Tamisier. Celle qui a coordonné le Téléthon 2022 aux Pennes-Mirabeau n'a d'ailleurs cessé de répéter un seul mot : «Merci!». Des remerciements adressés tout d'abord aux Pennois dont la générosité a permis de récolter, cette année, plus de 19 200€ au profit de l'AFM. Une très belle somme représentant plus du double de celle collectée lors de l'édition précédente (7 700€). «Merci aussi à toutes les associations qui ont répondu présentes», continue Odette Tamisier. Elles étaient en effet plus de 70 à s'être mobilisées avant, pendant et après le week-end national du Téléthon de début décembre. «Et merci enfin à Monsieur le Maire, car il a tenu ses engagements et m'a ouvert les portes pour mener à bien ce projet. Oui, merci à tous pour la confiance que vous m'avez accordée».

Une belle série de remerciements, mais Odette Tamisier oublie néanmoins l'essentiel : elle-même. Car si cette opération solidaire a été un succès, c'est notamment grâce à son engagement sans faille.

### Le don de soi

Ici, on connaît Odette Tamisier tout d'abord en tant que présidente des Archers Pennois : «Je pratique le tir à l'arc depuis plus de 20 ans aux Pennes-Mirabeau qui est devenue ma ville de cœur». Elle possède un admirable palmarès : championne de France UFOLEP, championne d'Europe de tir 3D en campagne dans la catégorie «super vétéran» et médaillée de bronze au championnat du monde de cette même catégorie.

Mais, à 79 ans, cette dame infatigable a un autre credo, une philosophie de vie même, à savoir donner du temps aux et pour les autres : «Nous ne sommes que de passage sur terre ; si c'est pour être égoïste, ça ne vaut pas le coup!». Il n'est donc pas étonnant qu'Odette Tamisier se soit lancée à fond dans l'aventure du Téléthon. «Lors de l'édition 2021, le conseiller municipal Julien Dardennes qui coordonnait l'évènement, m'a confié chercher quelqu'un pour prendre la relève en 2022. M'engager m'a alors semblé une évidence».

La cause du handicap lui tient en effet à cœur depuis longtemps : «Cela fait 30 ans que je fais du bénévolat auprès de jeunes handicapés. J'ai travaillé en tant que secrétaire médicale et mon patron de l'époque était bénévole dans un établissement spécialisé. J'étais donc sensible à ce sujet». D'ailleurs, elle sera présidente d'un centre dont l'objectif est de prendre en charge et d'accompagner les enfants et adolescents handicapés moteurs ou mentaux ou en difficultés sociales. Celui-ci fusionnera par la suite avec l'association Serena, dont Odette Tamisier est aujourd'hui

l'administratrice bénévole. Elle y partage même sa passion sportive en amenant chaque semaine les enfants de l'association tirer à l'arc. «C'est important de leur accorder du temps, de la patience... Trop peu de personnes le font», souligne-t-elle.

### Organisation et coordination

En mai dernier, dès qu'elle reprend officiellement le flambeau du Téléthon, elle contacte immédiatement toutes les associations pennoises. «On m'a dit que j'avais le temps mais non, c'est tout de suite qu'il fallait s'y mettre!», raconte-t-elle avec son énergie communicative. Quitte à devoir mettre un peu de côté les Archers Pennois. «Dans cette aventure, j'ai heureusement pu compter sur l'aide de Claude Salard, le secrétaire du club, qui s'est occupé de toute la partie informatique, et de Corinne Corfdir, la coordinatrice du Téléthon (Pays d'Aix et du Pays Salonais)».

Durant des semaines et des mois, Odette Tamisier échangera avec toutes les associations, coordonnera les actions caritatives et gèrera les dons pour l'AFM. Avec en point d'orgue le week-end national du Téléthon (les 2 et 3 décembre). Au programme : une soirée à la salle Tino Rossi où de talentueuses associations artistiques se succéderont sur scène et le lendemain, des animations et des démonstrations au Complexe Jean Roure proposées par des associations sportives et culturelles. Malgré une mauvaise météo, ce week-end aura été un franc succès comme l'ensemble des manifestations solidaires organisées de septembre à janvier. «J'aurais aimé faire plus, mais j'ai donné le maximum et j'espère avoir pu servir au mieux cette belle cause». D'ailleurs, Odette Tamisier tire beaucoup de positif de cette expérience : «J'ai rencontré des personnes merveilleuses et j'ai été témoin de l'humanité et de la générosité de nombreux Pennois. Et ça c'est formidable!».

### Vers de nouveaux défis

À son tour, elle est prête aujourd'hui à passer le flambeau et à épauler le prochain coordinateur. Par ailleurs, si Odette Tamisier continue de s'investir dans la cause du handicap, notamment par le biais de Serena, elle souhaite se lancer de nouveaux défis. «Oui, à mon âge, j'ai encore envie de découvrir de nouvelles choses!». Notamment dans le sport, sa passion, où au-delà des Archers Pennois, elle s'investit depuis 2015 en tant que responsable de la commission départementale et régionale de l'UFOLEP. «J'ai envie de tester de nouvelles disciplines avec des clubs que j'ai rencontrés lors du Téléthon». Une chose est sûre, Odette Tamisier n'a pas fini de partager avec les autres.





Lucy Pirone

## TWIRLING BÂTON

# Nos twirleuses ont du talent!



Inès Dendani Muller en compagnie de Sylviane Le Rouzic (directrice technique) et Christian Vidakor (président du Twirling club des Pennes-Mirabeau)

Lucy Pirone (12 ans) participera en août à la Coupe du Monde de twirling bâton et Inès Dendani Muller (10 ans) vise les finales du championnat de France. Lumière sur deux jeunes championnes du Twirling Club des Pennes-Mirabeau.

Le Twirling Club des Pennes-Mirabeau continue d'enchaîner les bons résultats sur cette saison de compétition, avec notamment la qualification de Lucy Pirone pour la Coupe du Monde qui se déroulera à Liverpool en août prochain.

Du haut de ses 12 ans, cette Pennoise, qui a fini 3<sup>e</sup> aux sélections, concourra dans la catégorie «young level A», en solo artistic twirl, une épreuve qui consiste en des enchaînements techniques, mêlant danse, gymnastique et maniement du fameux bâton, signature de ce sport. «Je suis super contente d'avoir été sélectionnée! C'est un peu stressant mais je vais donner le meilleur de moi-même», se réjouit Lucy.

Avant elle, durant l'été dernier, une autre graine de talent s'est démarquée lors de la Coupe d'Europe : Inès Dendani Muller, 10 ans, a remporté la médaille d'argent en «solo juvénile, 1 bâton». Toujours en 2022, elle a obtenu une autre médaille d'argent lors des finales du Championnat de France et la 4<sup>e</sup> place en duo avec Lucy lors de cette même compétition. «Concourir en duo nous a rapprochées. On se soutient et on s'amuse beaucoup», raconte Inès. Tout comme l'an dernier, les deux jeunes filles visent en 2023 les championnats de France et s'entraînent pour cela plus de 8h par semaine. Une assiduité qui porte ses fruits puisqu'en ce mois de février, elles viennent de remporter en individuel le titre de championnes

départementales N1 dans leur catégorie, une première étape pour accéder aux épreuves pré-sélectives du championnat national. «L'objectif est de confirmer avec au moins un podium pour les deux», explique Christian Vidakor, président du Twirling Club des Pennes-Mirabeau. «Pour autant, cela doit toujours rester un loisir et un plaisir pour elles et tous nos adhérents». Le club, qui a fêté ses 20 ans en octobre 2022 et compte aujourd'hui 118 adhérents, a par ailleurs remporté 12 titres de champions, toutes catégories confondues lors du championnat départemental de février dernier : «Nous continuons d'être sur la bonne voie!».

## COURSE À PIED

# Challenge Jean Roure

Dimanche 19 mars aura lieu l'édition 2023 du Challenge Jean Roure avec non moins de cinq courses au programme destinées à tous les publics.



C'est un rendez-vous attendu des amoureux de la course à pied et de la nature. Le Challenge Jean Roure, organisé par l'Amicale des Pennes-Mirabeau, se déroulera dimanche 19 mars au Parc Jean Giono et dans les collines avoisinantes avec l'autorisation des propriétaires concernés. Le programme est alléchant avec cinq courses au menu : la «Féminine» (course à pied de 7km, dès 16 ans... et ouverte aussi aux hommes), la «Nature» (course à pied de 12km, dès 16 ans),

la «Nordic» (randonnée pédestre de 7km, dès 13 ans), la «Trail» (21km, dès 18 ans) et la «Kids» (course à pied de 2km pour la découverte du trail, destinée aux enfants de 10 à 13 ans). Les participants ne sont pas obligés d'être licenciés. Ils doivent en revanche présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition et régler des frais de participation. Ceux-ci s'élèvent à 8€ pour la «Féminine» et la «Nordic», 12€ pour la «Nature», 21€ pour la «Trail» et

2€ pour la «Kids». Les inscriptions s'effectuent en ligne sur le site [www.courirenfance.com](http://www.courirenfance.com) ; elles peuvent également se faire sur place, mais avec une majoration de 2€ pour les 12 et 21 km (course et trail) et 1€ pour le 7 km (course et marche). Le départ aura lieu à 9h pour la «Trail», à 9h45 pour les autres courses adultes et 10h pour le Trail Kids.

Renseignements : 06 38 75 93 70



BMX

## La piste aux étoiles

Le BMX Club Les Pennes-Mirabeau donne rendez-vous au public les 19 mars, pour la Coupe région Sud, puis les 1er et 2 avril, pour le Challenge France Sud-Est. Avec sur la piste pennoise des pilotes de très haut niveau. Deux événements gratuits ouverts au grand public.

Les 19 mars, puis les 1<sup>er</sup> et 2 avril, le BMX Club Les Pennes-Mirabeau s'apprête à accueillir successivement deux événements, d'envergure régionale pour le premier, et nationale pour le second.

Rencontre incontournable à organiser pour le club, la Coupe région Sud figure parmi les courses obligatoires pour les pilotes permettant d'accéder au Challenge France Sud-Est qualificatif pour le Championnat de France ou au Trophée de France pour les plus jeunes jusqu'à la catégorie minimes, sur l'année suivante.

Yves Cailbault, le président du club, détaille à propos de ce rendez-vous : «Nous accueillons des pilotes filles et garçons de la région, de tous âges et toutes catégories, sur une piste qu'ils connaissent bien. Les vainqueurs les plus jeunes recevront un trophée et une coupe sera attribuée aux autres avec une remise de points». Avant d'en arriver là et de pouvoir rêver à l'étape d'après, les pilotes du BMX Club pennois ont le temps de se former et d'évoluer. En effet, même si le club entraîne un groupe «performance» et un groupe de division nationale avec des pilotes «élites» et «juniors», le mot d'ordre est avant tout de se faire plaisir dès le plus jeune âge. «Jusqu'à 13 ans, on leur donne envie de pratiquer en se formant techniquement mais sans chercher développer d'emblée leur esprit de compétition. Car s'engager dans cette voie, réclame des entraînements intensifs et d'être suffisamment solide pour ne pas s'effondrer au premier échec», souligne Yves Cailbault.

Alors pour donner envie, mais aussi pour récompenser les pilotes de leur investissement en leur permettant de courir à domicile, le BMX des Pennes-Mirabeau a postulé aussi pour pouvoir organiser le Challenge France Sud-Est, première étape prestigieuse d'un circuit qui mènera les meilleurs pilotes jusqu'au Championnat de France (ou au Trophée de France).

### Le Challenge France Sud-Est des 1<sup>er</sup> et 2 avril

Pour cet événement, ce sont cette fois plus de 900 pilotes sélectionnés sur toute la France, dans chaque catégorie, qui s'élanceront sur la piste Colucci, les 1<sup>er</sup> et 2 avril, et 1 500 visiteurs sont attendus durant les deux jours. À la même période, dans les trois autres rencontres inter-régions de France, seront organisées les courses menant aussi à la grande finale.

Aux Pennes-Mirabeau, on retrouvera les plus jeunes pilotes et les cruisers le samedi, et le dimanche sera réservé au reste des compétiteurs. Après la période du défilé des clubs et des essais, les pilotes échauffés prendront leur élan ; huit compétiteurs se mesureront côte à côte, chacun dans son couloir. Les points cumulés à l'issue de trois manches, permettront de retenir les quatre premiers sélectionnés pour les phases suivantes jusqu'à la nomination finale des huit meilleurs pilotes de chaque catégorie qui grimperont sur le podium. «Au final, 192 récompenses seront remises. Pour les pilotes locaux, cette course représente l'opportunité de rouler sur leur piste. Ce sera aussi une belle occasion de créer du lien entre les clubs».



Yves Cailbault, nouveau président du club de BMX

Déjà actif au sein du bureau du club de BMX pennois depuis une année, Yves Cailbault en est devenu le président en décembre 2022.

C'est en accompagnant son fils Jean-Christophe, aujourd'hui pilote titré de 17 ans, qu'Yves a eu un coup de cœur pour cette discipline. «J'ai eu plaisir à voir progresser les enfants, qu'ils se fassent plaisir, qu'ils s'engagent sur la voie du loisir ou de la compétition.»

Laisser aux jeunes l'opportunité de se développer sans pression mais avec envie, tel est le credo du club. Pari qui donne de bons résultats, les jeunes Paul Chabert et Tom Dehouck sont actuellement tous deux espoirs de division nationale. Joé Chenaf, l'un des 20 meilleurs pilotes français et entraîneur au club devrait représenter l'Algérie aux prochains JO. «Nous avons une piste formatrice, du matériel et des entraîneurs comme au Pôle France». En association avec le CREPS, le club se donne sans cesse les moyens d'évoluer.

Contact : [contact@bmxlpm.net](mailto:contact@bmxlpm.net)  
[www.bmxpennesmirabeau.fr](http://www.bmxpennesmirabeau.fr)

# Rendez-vous à l'Idéethèque !



Le cinéma, la presse et le manga. Gros plan ce mois-ci sur trois activités de votre Idéethèque qui connaît un vrai succès depuis son ouverture.

## Zoom sur le ciné !

## Les prochains rendez-vous

Le 7<sup>e</sup> art est clairement au cœur de l'Idéethèque, tant par le catalogue cinématographique proposé à l'emprunt – plus de 800 DVD – que par les animations pour petits et grands. «*Nous souhaitons apporter une vision plus large du cinéma, au-delà des classiques que nous proposons aussi dans notre collection*», explique Isabelle Chalençon, directrice de la bibliothèque. Tous les deux mois, lors d'une projection Ciné en bib', le public adulte peut ainsi découvrir ou redécouvrir un film en lien avec la programmation culturelle de la bibliothèque : «*On propose une pépite ou une œuvre moins connue du cinéma mondial, avec une présentation et une remise en contexte avant la projection*».

L'animation Ciné Livre jeunesse, qui a lieu une fois par mois, fait elle le lien entre le monde du livre et du cinéma. Adressée aux enfants, elle peut être en rapport avec une thématique, ou prendre appui sur un album ou un livre adapté en film : «*Le 8 mars par exemple, en lien avec la Journée internationale des droits des femmes, nous aborderons des histoires avec des héroïnes fortes*».

Enfin, pour rappel, l'Idéethèque accueille le 4 mars l'Open Mirabeau, le festival de courts-métrages pour une séance de rattrapage à l'Auditorium.

**OPEN FESTIVAL**  
Samedi 4 mars | Auditorium  
de 16h30 à 18h30 et de 20h30 à 22h30  
(festival de courts-métrages)  
Tout public  
Gratuit sur inscription

**CINÉ EN BIB'**  
Jeudi 23 mars | ID 5  
de 18h30 à 20h30  
Thème : la presse  
Public : adultes  
Gratuit sur inscription

**CINÉ LIVRE JEUNESSE**  
Mercredi 8 mars | ID 5  
14h30-16h30  
Thème : Girl Power  
Public : enfants de 7 à 10 ans  
Gratuit sur inscription

**CINÉ LIVRE JEUNESSE**  
Mercredi 5 avril | ID 5  
de 14h30 à 16h  
Thème : le printemps  
Public : enfants de 3 à 6 ans  
Gratuit sur inscription

## Semaine de la presse

## Les prochains rendez-vous

Dans le cadre de la semaine de la presse et des médias, l'Idéethèque met en place plusieurs animations autour de ce thème et invite le public à découvrir les techniques de fabrication des journaux et des livres. Ainsi, le samedi 11 mars, les enfants pourront participer à deux ateliers d'impression et de typographie en collaboration avec la Maison Imprimeur Colophon.

«L'atelier des gros mots» permettra aux plus jeunes, à partir de 5 ans, de s'amuser avec les formes des lettres, tout en abordant les règles de mise en page à travers la composition et l'impression d'une affiche, en découvrant l'usage d'une presse traditionnelle.

Le second atelier, «À double sens», fera jouer les enfants dès 10 ans avec les mots, leurs sens et leur traduction pour composer une affiche bilingue.

Les adolescents et les adultes pourront, quant à eux, participer à un atelier reliure, les 11 et 15 mars, pour élaborer un carnet personnalisé, de notes ou de voyages, avec, notamment, la technique de la structure croisée. Enfin, le jeudi 23 mars, une projection Ciné en bib' mettra à l'honneur la figure emblématique du journaliste au cinéma.

Samedi 11 mars  
Bibliothèque rez-de-chaussée,  
Espace enfants  
**ATELIER DES GROS MOTS** de 10h à 12h  
Public : enfants à partir de 5 ans  
**À DOUBLE SENS** de 14h30 à 17h  
Public : enfants à partir de 10 ans  
Gratuit  
(dans la limite des places disponibles)

**ATELIER RELIURE JAPONAISE**  
Mercredi 15 mars | ID 4  
14h30-16h30  
Thème : créer son carnet personnalisé  
Public : enfants à partir de 8 ans  
Tarif : 13€ sur inscription

**ATELIER RELIURE JAPONAISE**  
Samedi 11 mars | ID 4  
de 15h à 17h  
Thème : réaliser un carnet de voyages  
Public : adolescents et adultes  
13€ sur inscription

**CINÉ EN BIB'**  
Jeudi 23 mars | ID 5  
de 18h30 à 20h30  
Thème : la presse  
Public : adultes  
Gratuit sur inscription

## Dessin manga

## Les prochains rendez-vous

Julien Etienne, intervenant pour les ateliers dessin manga, propose un stage pour les enfants et adolescents lors de la première semaine des vacances de Pâques, du lundi 17 au vendredi 21 avril.

Les participants réaliseront un *yonkoma*, un *comic strip* japonais en quatre cases, du synopsis jusqu'au crayonné et à l'encre. Les travaux réalisés pourront ensuite être encadrés et exposés dans l'enceinte de l'Idéethèque.

**STAGE DE DESSIN MANGA**  
Du 17 au 21 avril (10h en 5 séances)  
ID3  
8 à 12 ans : de 14h30 à 16h30  
13 ans et + : de 16h45 à 18h45  
Public : enfants à partir de 8 ans  
Tarif : 101€ la semaine, sur inscription

Renseignements, réservations, paiements...  
Rendez-vous sur

**ideetheque.fr**



Nadine Nacinovic - Invitée d'honneur peinture  
*Les Restanques d'oliviers à Venterol*  
Acrylique sur toile



Jane Deste - Invitée d'honneur sculpture  
*Le Passeur*  
Bronze



Nadine Defer - Marraine du Salon  
*Le Turban rouge*  
Technique mixte, acrylique et huile sur toile 3D

# Le Salon de peinture et sculpture fête ses 35 printemps !

Fort de sa notoriété auprès des artistes et du public, le Salon de peinture et de sculpture des Pennes-Mirabeau organise sa 35<sup>e</sup> édition du 26 au 31 mars. L'occasion de découvrir quelques 140 œuvres et des invités exceptionnels.

Il y a tout juste quarante ans, en 1983, la toute jeune équipe du Syndicat d'Initiative des Pennes-Mirabeau, présidée par Christian Lelièvre, réfléchit à la création d'un événement pour la ville où se donner rendez-vous chaque année. Ainsi voyait le jour le «Concours de peinture amateur» qui rassemblait, avec de modestes moyens, une quantité importante d'œuvres dans l'espace exigu du 15 avenue Victor Hugo. L'engouement fut tel dès cette première année, que mis à part les quelques éditions n'ayant pu avoir lieu depuis, l'événement, qui deviendra plus tard «Salon de peinture et de sculpture», n'a jamais cessé de faire des émules. Jacques Palmesani, l'actuel président du Syndicat d'Initiative, présent dès le début de l'aventure, se souvient avec émotion : «*Nous sommes fiers d'être arrivés jusqu'à la 35<sup>e</sup> édition, c'est toute une page de vie qui a pu être écrite*». Il faut dire que le succès d'un jour n'allait pas se démentir au fil des ans.

Dès la deuxième année du concours, les peintres amateurs se présentent au «1<sup>er</sup> Prix». Ils sont rejoints deux ans plus tard par des peintres de renom venant exposer à la nouvelle «Exposition de peinture» – dénommée ainsi entre 1986 et 1988 –, et qui a élu ses quartiers salle Tino Rossi. L'événement a tout de suite pris une allure plus professionnelle, notamment grâce au peintre pennois Van Qué qui a confectionné les premiers panneaux d'accrochage de toiles tout

autant qu'il a contribué à créer des contacts ; Jacques Palmesani se souvient de cette période «*Il m'a fallu faire preuve d'un certain culot pour aller solliciter les artistes de renom. Je suis par exemple allé taper à la porte de l'atelier de Georges Briata, homme et artiste fabuleux devenu ensuite membre de l'Académie des Sciences Arts et Lettres de Marseille, qui a notamment exposé lors du Salon de peinture en 1989 et a été plus tard en 2003, le premier Parrain de l'événement*». Cette année-là, notoire dans l'évolution de la manifestation, voit également apparaître le premier Invité d'honneur sculpture, car, en 1997, la sculpture avait fait son entrée au Salon, notamment avec François Bouché, considéré comme l'un des grands sculpteurs français du xx<sup>e</sup> siècle.

### Des artistes et un public comblés

En marge des grands noms, Jacques Palmesani se réjouit de savoir que la notoriété de certains a pu naître ici ; ces mêmes artistes qui, tout comme le public, lui confient que le Salon est le plus coté de la région. «*Pour cela, nous déployons beaucoup d'énergie, les artistes sont bien reçus, ils se sentent chez eux. Et cette organisation ne peut bien sûr avoir lieu sans le concours des services municipaux, dont la logistique, les électriciens et les régisseurs qui savent toujours*

trouver la solution technique qui convient.» Les années filent et la passion ne tarit pas ; notamment grâce aux talents dénichés dans les galeries et salons de la région, dont le SIAC de Marseille et cette même envie de faire découvrir des artistes inédits chaque année. Et le public répond toujours présent : «*Après les deux années d'annulation en 2020 et 2021, nous avons reçu 350 personnes au vernissage de l'année suivante*». Un succès qui tient sûrement à l'attention portée aux artistes, «*gentils, aimables, facilement abordables*», et qui le rendent bien.

Du 26 au 31 mars de 14h30 à 18h,  
salle Tino Rossi

Vernissage : samedi 25 mars à 18h30.

Ce soir-là, le public pourra voter pour les meilleures œuvres dans la catégorie peinture et sculpture, La remise des prix se déroulera vers 19h30.

Invitée d'honneur peinture :  
Nadine Nacinovic (Drôme)

Invitée d'honneur sculpture :  
Jane Deste (Aix-en-Provence)

Marraine du Salon :  
Nadine Defer (Var)  
détail sur [www.pennes-mirabeau.org](http://www.pennes-mirabeau.org)

Renseignements : 04 42 02 55 14



THÉÂTRE MUSICAL

## Enchantez-moi!

De voix, il n'a plus, de sa superbe, il a perdu! Depuis que sa bien-aimée l'a quitté, Orphée, chanteur d'opéra, n'a plus l'usage de ses cordes vocales, ni même le goût de la vie. Heureusement que Cupidon veille par l'entremise de ses deux muses qui sauront redonner des ailes à l'artiste.

Sur le thème de l'amour et du rêve, *Enchantez-moi!* devient prétexte à explorer divers registres musicaux et en particulier celui du lyrique. Germain Thyssen, librettiste et metteur en scène, détaille la proposition faite au public : «*Nous ne sommes pas dans un opéra bouffe mais dans du théâtre musical qui donne aussi bien à entendre des airs lyriques connus comme la Barcarolle, Carmen, des extraits de pièces d'Offenbach, ou des chansons populaires. Le parti-pris est absolument non élitiste.*» Comme en témoigne l'interprétation de morceaux de variété dans un esprit assez décalé tels que *J'ai encore rêvé d'elle, Le coup de soleil*, ou encore les quelques incursions jazzy.

Et pour porter la partition, la chanteuse mezzo Margot Auriol, Amélie Robins, soprano de renom qui prête en plus de son timbre élégant, la théâtralité de son jeu à la muse, et enfin, Germain Thyssen lui-même, dans le rôle d'Orphée. «*À la fois sur scène et regardant le spectacle à distance, je me suis attaché au rythme, à l'ambiance, tel un chef d'orchestre, en privilégiant le lâcher-prise. À travers le beau chant, il fallait aussi surtout que le rire et la bonne humeur soient toujours présents.*»

Dimanche 12 mars à 16h  
Auditorium Maurice Ripert  
Tarifs : 11€, 8€ et 3€  
Renseignements : 04 91 67 17 79



ÉVÈNEMENT CARITATIF

## La Nuit des Étoiles

La Porte des Étoiles donne rendez-vous aux Pennois à l'occasion de deux soirées spectacle et d'un carnaval au profit de L'Œuvre des Pupilles Orphelins des Sapeurs-Pompiers 13, association qui travaille à la protection matérielle et morale des orphelins et des familles des sapeurs-pompiers décédés en, ou hors service commandé.

Sous le parrainage de l'humoriste Marc Jolivet, la manifestation débutera à 19h45 le vendredi, par le show *La Grande Métamorphose* de Ludivine Valendo - connue pour avoir participé à de nombreuses émissions télévisées -, suivi d'artistes imitateurs de La Compagnie de La Porte des Étoiles.

De 14h à 17h, la journée du samedi accueillera plusieurs propositions sur le square du 19 mars 1962, à commencer par Le Carnaval des minots qui incitera les enfants (invités à venir déguisés) à participer à des ateliers créatifs, profiter des jeux en bois, ou faire une balade à dos d'âne. Plus tard, le cœur de la fête battra son plein avec la boum et la bataille de confettis. À disposition des petits et des grands, dans le même temps, une exposition de camions de sapeurs-pompiers à découvrir avec la possibilité de s'initier aux gestes de premiers secours. Enfin à 19h30, accompagnés par les élèves de la Porte des Étoiles, le Cabaret des Étoiles et son *Alain Coquin's Show*, l'hypnotiseur Julien Mameli, et l'humoriste Marion Manca, partageront la scène Tino Rossi pour le plus grand plaisir du public.

Vendredi 17 et samedi 18 mars  
Salle Tino Rossi et Square du 19 mars 1962  
Tarifs Carnaval des minots : Enfants 5€, gratuit pour les moins de 3 ans, gratuit pour les parents  
Tarifs spectacles Adultes : 18 € la soirée, 30€ les deux soirées. Moins de 12 ans : 10€ la soirée, 15€ les deux soirées. Moins de 5 ans : gratuit  
Restauration : tapas et boissons  
Renseignements et réservations : 06 11 32 72 89 ou 04 42 02 91 82  
ou laportedesetoiles@wanadoo.fr



THÉÂTRE

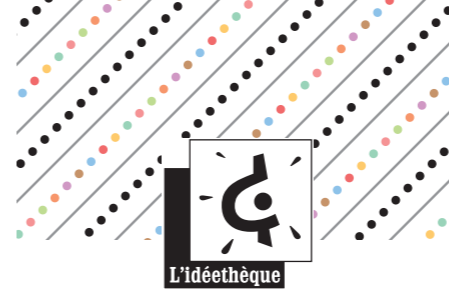
## Ce que les hommes pensent du couple

C'est le 21 juin, soir de Fête de la musique, l'occasion de s'amuser pour trois amis qui se sont donnés rendez-vous. Mais Christophe et Pascal retrouvent un Nicolas dépité. Celle qu'il pensait être la femme de sa vie est partie... deux semaines après leur rencontre! Alors l'homme marié, le tombeur invétéré et le célibataire prêt à tout pour ne pas le rester, se mettent à discuter sur la vie, le couple, les femmes. «*La pièce aborde la problématique des hommes de 35 à 40 ans qui cherchent à se positionner dans le couple et la famille. Par rapport aux générations précédentes où tout était beaucoup plus rigide et codifié, il y a comme une perte de repères où chacun cherche sa place*», raconte Laurent Gory, auteur de la pièce.

Enfin quel est le bon couple sinon la rencontre de deux individualités profondes qui ne cherchent pas à combler leurs manques respectifs? On en discute, on en débat, on réfléchit sur les erreurs à ne pas faire, le tout sur un rythme enlevé et avec une certaine dose d'humour. Les personnages ont leur propre point de vue et réagissent différemment aux événements de la vie et surtout, ne partagent pas forcément la même idée de la femme.

*Ce que pensent les hommes du couple* est une histoire d'amitié, où le temps d'une soirée, les circonstances vécues amènent des questions existentielles qui résonnent. Quand les peurs et les fantasmes s'expriment de façon authentique, reliés par l'amour témoigné aux femmes.

Vendredi 24 mars à 20h30  
Auditorium Maurice Ripert  
Tarifs : 11€, 8€ et 3€  
Renseignements : 04 91 67 17 79



### HEURE DU CONTE (6/8 ANS)

Thème : Le printemps  
MERCREDI 15 MARS | 10H-11H | ESPACE ENFANTS  
Gratuit sur inscription : bibliresa@vlp.com  
ou 04 91 67 17 83

### PROJECTION PHILHARMONIE «Rhoda Scott : Ladies All Star» VENDREDI 17 MARS | 18H30-20H30 | AUDITORIUM MAURICE RIPERT

À l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, la bibliothèque met à l'honneur les compositrices avec la projection de «Rhoda Scott : Ladies All Star», concert enregistré à la Grande Halle de La Villette en 2018 dans le cadre du festival «Jazz à la Villette». La chanteuse de jazz et organiste Rhoda Scott y interprète ses morceaux, ceux de la saxophoniste Sophie Alour et de la pianiste et compositrice Julie Saury.  
Gratuit (dans la limite des places disponibles)

### NOCTURNE DE L'ID GEEK SAMEDI 18 MARS | 20H À 2H DU MATIN

Profitez de la salle de jeux vidéos en illimité avec vos amis et la communauté de l'ID Geek.  
Tarif : 20€  
Réservation sur ideetheque.fr

### ATELIER D'INITIATION AU HAÏKU (ADULTES) SAMEDI 18 MARS | 10H-12H | SALLE ID 4

Cet atelier permettra de développer imaginaire et créativité, tout en s'initiant aussi à la technique du Cut-up.  
Atelier animé par Paule Brajkovic, auteure, formatrice en atelier d'écriture  
Gratuit sur inscription : bibliresa@vlp.com  
ou 04 91 67 17 83  
Pour prolonger cet atelier, et conserver vos créations dans un bel écrin, la réalisation d'un carnet en cuir et en papier vous est proposée le samedi 25 mars.

### ATELIER D'INITIATION AU HAÏKU (8/12 ANS) SAMEDI 25 MARS | 14H30 À 16H | SALLE ID 5

Un atelier pour découvrir le haïku, la liberté de jouer avec des mots justes, pour exprimer ses sensations, un instant de vie, son regard sur la nature...  
Avec Paule Brajkovic, auteure, formatrice en atelier d'écriture  
Gratuit sur inscription : bibliresa@vlp.com  
ou 04 91 67 17 83

### HEURE DU CONTE (2/5 ANS)

Thème : La surprise  
MERCREDI 29 MARS | 10H-11H | ESPACE ENFANTS  
Gratuit sur inscription : bibliresa@vlp.com  
ou 04 91 67 17 83

### LES INSTRUMENTS FONT LEUR SHOW

Gilbert Faure, guitariste, et Cédric Aureille, bibliothécaire et musicien, vous proposent de découvrir les effets de traitement du son.  
VENDREDI 31 MARS | 18H30-20H30 | AUDITORIUM MAURICE RIPERT  
Gratuit - accueil dans la limite des places disponibles

### RENCONTRE AUTOUR D'UN PIANO À QUEUE (TOUT PUBLIC)

Découverte et démonstration de l'instrument.  
MERCREDI 5 AVRIL | 15H30-16H30 | AUDITORIUM MAURICE RIPERT  
Gratuit, accueil dans la limite des places disponibles.

Découvrez l'ensemble  
de la programmation et des ateliers sur  
**ideetheque.fr**

### ET AUSSI...



### «CHAPERON LOUP»

Mercredi 8 mars | 15h-16h  
Auditorium Maurice Ripert  
Théâtre jeune public (à partir de 7 ans).  
La Compagnie Mine de Rien nous embarque dans l'univers bien connu des contes traditionnels, légèrement détournés!  
Tarif : 5€  
Renseignements : 04 91 67 17 79



### DICTÉE DE LA FRANCOPHONIE

Mercredi 29 mars | 14h30 | Hôtel de ville  
Sur le thème du «temps» et dans le cadre de la Semaine de la langue française et de la francophonie qui se déroulera du 18 au 26 mars, l'association Les Amis des arts organise une dictée ouverte à tous, rendez-vous qui participe à la sensibilisation du grand public à la richesse de la langue française.  
Gratuit, inscription obligatoire à partir du 6 mars (places limitées).  
Renseignements : Michèle Nicolai (présidente)  
06 87 62 49 79

### BALLADES DE L'ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE, THÉÂTRE ET DANSE

Du lundi 3 au jeudi 6 avril  
18h30-19h30 | Auditorium Maurice Ripert  
Les élèves, enfants, ados et adultes, des différents départements l'école se produisent en public.  
Entrée gratuite, accueil dans la limite des places disponibles.  
Renseignements : 04 96 15 17 99

### SCÈNES OUVERTES DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE

7 et 8 avril | 20h30-22h  
Auditorium Maurice Ripert  
Les élèves du département Musiques Actuelles de l'école municipale de musique, théâtre et danse se produisent en public.  
Gratuit, accueil dans la limite des places disponibles.  
Renseignements : 04 96 15 17 99

### SYNDICAT D'INITIATIVE

#### MOULIN

Les visites ont lieu tous les mercredis, à 14h, 14h45 et 15h30 exclusivement sur réservation auprès du Syndicat d'Initiative.

#### COIN BOUTIQUE

La farine bio de Provence du moulin de Pallières est proposée dans ses deux moutures, la T65 et la T80. Sachet d'un kilo : 3€. Mugs : 8€, Magnets : 3€



Renseignements :  
22 rue Raspail | Tel : 04 42 02 55 14  
Email : si.lespennesmirabeau@free.fr  
Ouvert du lundi au vendredi, 9h-12h et 13h30-17h30.  
Site : tourisme.lespennes.fr



## Lou prouvençau embastardi

Es maleros de va dire, mai franc dei saberu e d'aquelei que seguisson de cous, lei Prouvençau que parlon naturalamen sa lingo, l'an cafido de mot francés e dien : chivau pèr cavau, chin pèr can, souar pèr sero, nejo pèr nèu, ciele pèr cèu, èr pèr aire, mèro pèr maire, sueivre pèr segui, chanja pèr cambia e tant d'autrei mot vengu dóu francés. Es nourmau, lei doues lingo soun souarre e la plus fouarto a quicha lou galet de la plus pichouno. Vuei, se parlas un prouvençau tròup recerca emé vouestre vesin, peisan o pescadou de la boueno, va si demanda perqué parlas coumo lei Prouvençau de la television e aura crenno de soun «patois». Poudèn pantaia d'uno Franço mens jacobino qu'auriè permès quauqueis ouro d'ensignamen dei lingo regiounalo à l'epoco que tout lou mounde lei parlavo mai lei pantai emplisson pas la biasso e n'en sian monte n'en sian.

Bernard Rémuzat  
Escolo Espenno de Lengo Prouvençalo  
Retrouvez la traduction de ce texte sur le site de la Ville [www.pennes-mirabeau.org](http://www.pennes-mirabeau.org)

100% POUR LES PENNES-MIRABEAU

Ce mois-ci, nous souhaitons exceptionnellement utiliser notre encart pour mettre en lumière un sujet qui ne concerne pas directement la ville des Pennes-Mirabeau mais qui nous tient tout particulièrement à cœur : celui de la cause arménienne et plus particulièrement la tragédie humanitaire qui se déroule actuellement en République d'Artsakh dans l'indifférence générale.

En effet, depuis le 12 décembre dernier, cette République subit un blocus de la part de ressortissants azéris armés, en totale violation du droit international et humanitaire, mettant en danger la vie de 120 000 Arméniens, dont 30 000 enfants privés d'approvisionnement de nourriture, de médicaments de gaz et d'électricité.

En soutien, nous avons organisé fin 2022 à

l'Idéethèque un concert caritatif au profit de l'Unicef pour l'Arménie, comme nous avons accueilli ces dernières semaines à l'hôtel de ville deux conférences afin de sensibiliser les Pennois à la tragédie que vit la République d'Artsakh.

Parce que le peuple arménien, qu'il soit d'Artsakh ou d'Arménie est véritablement en danger de mort, nous tenons à réitérer notre soutien indéfectible à ce peuple millénaire, courageux, et amoureux de la France dont la survie ne tient aujourd'hui qu'à un fil. Les Arméniens et plus globalement les chrétiens d'Orient ont plus que jamais besoin d'aide et comptent sur nous, ne les oublions pas.

Contact : 100pour100plpm@gmail.com

ENSEMBLE POUR LES PENNES-MIRABEAU

Ces derniers mois, nous nous inquiétons du nombre important de recours contre des permis de construire délivrés par la Mairie. Zéro conciliation. Zéro compromis. Notre commune est dirigée sans concertation. Ce qui explique le nombre de procédures juridiques. Aussi bien les habitants que les sociétés privées ou les différentes administrations publiques engagent des requêtes contre la Ville qui doit à chaque fois se défendre devant les tribunaux et engager des avocats. Nous ne comprenons pas cette volonté d'imposer son point de vue sans essayer de faire des compromis acceptables pour les différentes parties.

Le préfet des Bouches du Rhône, lui-même, a engagé plusieurs procédures à l'encontre de la Mairie, en particulier pour des constructions en zones à risque d'incendie ou inondations. Comment se fait-il que la

préfecture et la mairie soient dans de tels désaccords que cela finisse devant les tribunaux? N'y a-t-il donc aucun moyen de concilier les points de vue sur l'urbanisation? Dans ce cas précis, La préfecture a été débouté sur une pirouette juridique. Mais le fond du problème est toujours présent. Pourquoi la préfecture considère-t-elle que la construction se situe dans une zone dangereuse donc non constructible quand la mairie n'en tient pas compte?

Y a-t-il une anticipation et un projet réellement défini pour l'urbanisation de notre commune? Rien ne l'indique, ni le refus de Monsieur Le Maire de produire une projection pluriannuelle des dépenses d'investissement, ni le refus de présenter la vision de l'urbanisation future des Pennes.

Nous déplorons les constructions qui ont poussé autour

de l'église de la gavotte et déstructurent et enlaidissent le quartier Monaco. La Mairie aurait pu alléger un pareil projet. Lors de l'enquête publique nous avons émis des remarques sur le projet architectural qui était déjà visiblement horrible.

Nous savons seulement que la volonté est d'atteindre 26500 habitants aux Pennes-Mirabeau dans les prochaines années. Dans quel but?

Vos élus : Joëlle REYNAUD FIORILE, Cathia DELAVEAU, Solange GORLIER LACROIX, Jean-Claude CABRAS, Michel SCAMARONI et Romain AMARO ensembleplpm.fr - 06 12 99 98 18

PRÉSERVER LES PENNES-MIRABEAU

CHERCHONS PROFESSEUR DE FRANÇAIS POUR EXPLICATION DE TEXTE : projet éducatif du Plan Mercredi de la Mairie.

« Au cours de l'adolescence, les loisirs évoluent par la nature des activités pratiquées comme par les conditions de leur exercice, les outils numériques venant aujourd'hui brouiller les repères de temps et d'espace. Cette évolution étaye autant qu'elle exprime le processus de construction identitaire des jeunes, notamment en termes de genre, qui s'autonomisent par rapport à la famille au fur et à mesure qu'ils s'insèrent dans le groupe de pairs. »

Vous n'avez rien compris ? Nous non plus. Quand nous avons demandé à la Majorité Municipale d'expliquer le sens de ce texte, nous n'avons pas eu de réponse.

Aligner des mots dans des phrases « savantes », ça fait

intello. Méthode de gauche qui permet de modeler la jeunesse. C'est la « DECONSTRUCTION » chère à Sandrine Rousseau. Les méfaits de cette mode sont déjà là : notre belle langue française est bafouée. Notre Maire, soutien de cette pratique, a soumis au vote du Conseil Municipal, la convention de médiation. Ainsi on écrit « du.de la médiateur.e ». Le Ministre de l'Education Nationale proscrit le recours à l'écriture dite « inclusive » qui est nuisible à la pratique et à l'intelligibilité de la langue française. Cette écriture n'est pas reconnue dans les documents officiels et n'a pas de valeur juridique. Souvenez-vous, le Président de la nouvelle crèche de la Renardière utilise cette écriture. Pas trop tôt pour déconstruire, alors que ces enfants ne sont pas construits sur les bases de notre société ancestrale.

A la tête de l'Etat, Macron explique qu'il n'y a pas de culture en France. A l'Université ou dans les administrations, et maintenant ici à la Mairie, ce courant de pensée devient puissant. Un député et universitaire qui prône la déconstruction milite pour rapatrier les terroristes en France ! DANGER : UNE PARTIE DE LA CLASSE POLITIQUE RALLIE CETTE IDEOLOGIE NOCIVE.

Contact : Maximilien Fusone au 06 03 45 45 78 et par mail lespennes.bleumarine@gmail.com

NOUS PENNOIS, ÉCOLOGISTES, CITOYENS, SOLIDAIRES

Osons !

Les espaces constructibles manquent, mais les friches industrielles et commerciales se multiplient. Tel est le cas sur l'ancienne fabrique d'aggloms face à Conforama sur la zone commerciale de Plan de Campagne. Deux options s'offrent à nous, qui correspondent en fait, deux choix de société.

D'un côté, ceux qui affichent des projets de boutiques, donc de béton et de goudron, et de l'autre ceux qui aspirent à un autre monde, une autre façon d'investir l'espace !

Que manque t'il à cette immense zone ? des grandes surfaces ? des cuisines ? de la mode ? des télévisions ? un lieu où les gens pourraient goûter à la sérénité ? Les boutiques ouvrent, ferment, se succèdent,

déménagent... beaucoup sont souvent ouvertes 7 jours sur 7 ( et pourquoi pas la nuit ?) malheureusement, ce sont les salaires et une vraie qualité de vie au travail qui ne suivent pas.

Alors osons ! Osons un projet innovant à côté du royaume de la carte bleue, osons la gratuité, osons l'espace vert, osons les jardins d'enfants, osons des arbres. Osons aussi des WC gratuits, des cheminements piétons végétalisés.

Mais ce n'est pas qu'à plan de campagne que s'appliquent ces deux choix de société, c'est sur toutes les décisions! C'est souvent parce que les hommes sont sortis des schémas formatés que l'humanité a avancé pour ne citer que Copernic ou Olympe de Gouges qui a osé affirmer ses idées d'égalité au détriment de sa vie. Et si on aborde un sujet d'actualité : les

retraites. Doit-on en faire supporter le coût aux plus démunis ou osons autre chose qui les protège et ne fera pas d'eux des mendians à l'aube de leur vie ! Ce gouvernement manque sérieusement d'imagination ! Franchement, vous Pennois, qu'en pensez-vous ? Seriez-vous prêts à oser pour des projets innovants, écologiques, solidaires et citoyens ? Alors, soyez des nôtres lors des prochaines manifestations d'expression populaires !

Rosy INAUDI pour «Nous Pennois, écologistes, citoyens, solidaires» rosyinaudi1@gmail.com

			PRATIQUE
PERMANENCES	<b>RENDEZ-VOUS AVEC M. LE MAIRE</b> Adressez votre demande à l'attention de M. le Maire : soit par mail sur <a href="mailto:cab.maire@v1pm.com">cab.maire@v1pm.com</a> , soit par courrier à «BP 28 / 13758 Les Pennes-Mirabeau Cedex	Sur rendez-vous	Hôtel de Ville 223, avenue François Mitterrand Les Pennes-Mirabeau 09 69 36 24 12
	<b>ADJOINTE AU MAIRE</b> Mme. Joëlle Baltz, adjointe déléguée à l'Espace Famille, reçoit les Pennois souhaitant des informations ou exposer leurs éventuelles difficultés	Permanence les 1 <sup>ers</sup> mercredi de chaque mois 15h-18h sur rendez-vous	Hôtel de Ville 223, avenue François Mitterrand Les Pennes-Mirabeau 04 91 67 16 61
	<b>CONSEILLÈRE DÉPARTEMENTALE</b> Mme Agnès Amiel reçoit sur rendez-vous	Permanence le 2 <sup>e</sup> mardi du mois à partir de 18h	Salle des Bouroumettes, 7 chemin de Pierrefeu (à côté de la crèche) Les Pennes-Mirabeau 04 13 31 12 31
	<b>CONSEILLER RÉGIONAL</b> M. Maximilien Fusone reçoit sur rendez-vous	Permanence les mercredis à partir de 17h30	Salle des Bouroumettes, 7 chemin de Pierrefeu (à côté de la crèche) Les Pennes-Mirabeau 06 03 45 45 78 maximilien.fusone@gmail.com
	<b>DÉPUTÉ</b> M. Mohamed Laqhila, Député des Bouches-du-Rhône M. Bernard Fiochi, Collaborateur parlementaire de M. Mohamed Laqhila	Sur rendez-vous : les lundis et vendredis Tous les jours	Office Meeting 485, rue Marcellin Berthelot 13290 Aix-en-Provence 06 14 33 85 94
	<b>MÉDIATEUR DE LA RÉPUBLIQUE</b> Sur rendez-vous, les administrés qui s'estiment victimes d'un dysfonctionnement des services publics et assimilés	Permanences suspendues jusqu'à nouvel ordre	Mairie : 7, rue P. et M. Curie   Aix-en-Provence MJD : bât i2, 2, rue Raoul Follereau   Aix-en-Provence 04 42 91 93 95 04 42 20 90 32
	<b>ORDRE DES AVOCATS</b> Consultations gratuites pour les moins de 18 ans	le mercredi 14h30-16h30	Palais de justice, Place Verdun Aix-en-Provence 04 42 21 72 30
	<b>PERMANENCES NOTARIALES</b>	Sur rendez-vous : Les 1 <sup>er</sup> et 3 <sup>e</sup> jeudis de chaque mois 9h-12h	Service de l'Aménagement du territoire et de la politique de l'habitat 22, rue Saint Dominique - Les Cadeneaux 13170 Les Pennes-Mirabeau 04 91 67 17 00
<b>ÉCRIVAIN PUBLIC</b> Permanences assurées par Mmes. Le Deuff et Spisso.	Sur rendez-vous	CCAS des Pennes 8, avenue du Général Leclerc 04 91 67 17 37	

PERMANENCES JURIDIQUES	<b>CONCILIATEUR DE JUSTICE</b> M. Edouard Alexander reçoit sur rendez-vous	Le 1 <sup>er</sup> mercredi du mois de 14h à 17h	Ancienne mairie annexe de la Gavotte Place Victorin Isnard 13170 Les Pennes-Mirabeau 04 91 67 17 88
	<b>CONSULTATION JURIDIQUE (CDAD)</b> Sur rendez-vous	Le 3 <sup>ème</sup> mercredi de chaque mois 9h-12h sur rendez-vous	
	<b>APERS</b> (ASSO. AIXOISE DE PRÉVENTION ET DE RÉINSERTION SOCIALE) Service d'aide aux victimes d'infraction pénale	Permanences sur rendez-vous les 2 <sup>ème</sup> (au CCAS), et 4 <sup>ème</sup> (au BME) jeudis du mois 9h-12h	CCAS des Pennes 8, avenue du Général Leclerc et BME, Ancienne mairie annexe de la Gavotte (voir ci-dessus) 04 42 52 29 00

ACTION SOCIALE	<b>CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE</b> Renseignements sur les mesures mises à disposition par la commune ou ses partenaires sociaux : demi-tarif cantine, gratuité des transports scolaires, chèque d'accompagnement personnalisé...	Chef-lieu : du lundi au vendredi 8h30-12h et 13h-17h30 Gavotte : Fermeture définitive	Chef-lieu : 8, avenue Général Leclerc (Parking de La Poste) Gavotte : Fermeture définitive 04 91 67 17 37
	<b>CAF 13</b> Permanences téléphonique de la CAF	tous les jours de 13h30 à 16h30	04 86 17 91 97
	<b>CARSAT SUD-EST</b> (CAISSE D'ASSURANCE RETRAITE ET DE LA SANTÉ AU TRAVAIL)	Du lundi au vendredi 8h30-12h et 13h-16h	L'Atrium bât. A   4, av. M. Pagnol   Aix-en-Pce 10 av. José Nobre   Martigues (mardis seulement) 39 60 (particuliers) 0821 10 13 13 (sociétés) <a href="http://www.carsat-sudest.fr">www.carsat-sudest.fr</a>
	<b>EPE</b> (ÉCOLE DES PARENTS ET DES ÉDUCATEURS) Permanences d'écoute assurée par un psychologue, sur rendez-vous.	Deux mercredis et un samedi par mois	13, rue Jean Aicard les Cadeneaux 13170 Les Pennes-Mirabeau 04 42 59 64 53
<b>CPAM DES BOUCHES-DU-RHÔNE</b> (ASSURANCE MALADIE)		CPAM 13 13421 Marseille cedex 20 <a href="http://www.ameli.fr">www.ameli.fr</a>	

EMPLOI/LOGEMENT	<b>DEMANDES DE LOGEMENTS SOCIAUX ET EMPLOIS</b> La demande de rendez-vous s'effectue les lundis, mardis et mercredis, de 9h à 12h.	Permanence 2 mardis par mois de 9h à 12h	Hôtel de ville (Mairie) 223, avenue François Mitterrand Les Pennes-Mirabeau 09 69 36 24 12
	<b>PÔLE EMPLOI</b> Les demandeurs d'emploi de la commune sont accueillis, sur rendez-vous, à l'antenne de Marignane	Du lundi au jeudi de 8h30 à 16h15 Le vendredi de 8h30 à 12h30	Le Floricity Bâtiment A ZAC Bausset-Florides - RD9 13700 Marignane 3949 <a href="http://www.pole-emploi.fr">www.pole-emploi.fr</a>
	<b>MISSION LOCALE BME (BUREAU MUNICIPAL DE L'EMPLOI)</b> Informations sur la recherche d'emploi et la formation	Sur rendez-vous	Ancienne mairie annexe de la Gavotte Place Victorin Isnard 13170 Les Pennes-Mirabeau 004 91 67 17 88 Fax 04 91 67 16 93 emploi@v1pm.com
	<b>PLIE (PLAN LOCAL D'INSERTION POUR L'EMPLOI)</b> Pour toutes les personnes en difficulté d'accès à l'emploi	Sur rendez-vous	04 42 52 80 10
	<b>ADIL 13</b> (AGENCE DÉPARTEMENTALE POUR L'INFORMATION SUR LE LOGEMENT DES BOUCHES DU RHÔNE) Conventionnée par le ministère chargé du Logement, elle a pour vocation d'offrir au public des conseils juridiques, financiers et fiscaux sur toutes les questions relatives à l'habitat.	Sur rendez-vous : les 1 <sup>er</sup> et 4 <sup>e</sup> vendredis de chaque mois 9h-12h	Service de l'Aménagement du territoire et de la politique de l'habitat 22, rue Saint Dominique - Les Cadeneaux 13170 Les Pennes-Mirabeau 04 91 67 17 00
	<b>CAUE</b> (CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT) Architecte conseil du CAUE   M. Olivier Mollet	Sur rendez-vous : Les 1 <sup>er</sup> et 3 <sup>e</sup> mercredis de chaque mois 9h-12h	

DÉCHETS	<b>RAMASSAGE DES DÉCHETS À DOMICILE</b> Encombrants et déchets verts		0810 00 31 10
	<b>DÉPÔT EN DÉCHETTERIE</b> (pour les particuliers) Déchets dangereux, encombrants, gravats, ferrailles, végétaux, huiles de vidange, piles, batteries, pots de peinture, huile végétale	du lundi au samedi 9h-12h 14h-18h et dimanche et jours fériés 9h-12h	La Grande Colle Est, Les Pennes



**ÉCLAIRAGE PUBLIC**

DE **00<sup>H</sup>** À **5<sup>H</sup>00**

MA VILLE

**ÉTEINT**  
**LA LUMIÈRE**

**DURABLE**

**BAISSE**  
DE LA  
**CONSO**  
**D'ÉNERGIE**

**ÉCOLOGIQUE**

**RESPECT**  
DE LA  
**BIODIVERSITÉ**  
**LOCALE**

**ÉCONOMIQUE**

**BAISSE**  
DE LA  
**FACTURE**  
**ÉNERGÉTIQUE**

